

# Qui veut la disparition des pêcheurs ?

Journée Mondiale des Pêcheurs, 21 Novembre 2020

## Un appel aux élus

A l'occasion de cette 22ème Journée Mondiale des Pêcheurs initiée le 21 novembre 1997 à New Delhi, en présence de représentants et représentantes de la pêche artisanale française, le Collectif Pêche et Développement tire la sonnette d'alarme.

Depuis quelques mois, se multiplient des signes inquiétants indiquant une volonté, parfois évidente, de faire disparaître les pêcheurs ou, très souvent, de les marginaliser pour laisser la place à des activités plus lucratives de l'économie bleue.

- L'Union Européenne, dans sa stratégie pour l'économie bleue exclut la pêche, ce qui a été dénoncé<sup>1</sup> par plusieurs organisations, dont le Collectif à l'occasion de la JMP de Novembre 2019. Elle vient de planifier une extension considérable des champs éoliens en mer sans répondre clairement au problème de la cohabitation avec la pêche<sup>2</sup> sur les milliers de km<sup>2</sup> concernés (3% des espaces marins européens, mais essentiellement en zone côtière, donc dans les zones de pêche les plus fréquentées).

- En mai 2019, un célèbre journaliste britannique du Guardian, George Monbiot, appelle à la fin de la pêche, seule façon, selon lui de protéger les océans<sup>3</sup>, tandis que les végans (L 214) traitent les pêcheurs de massacreurs et célèbrent fin mars la journée pour la fin de la pêche, avec de bons relais dans la presse.

- En ce moment même, l'OMC prépare la fin des discussions sur les subventions à la pêche dans le cadre du mandat qui lui a été confié par les Nations-Unies pour la mise en oeuvre de l'Objectif 14 des Objectifs du Développement Durable sur les océans. Jamais les représentants des pêcheurs artisans n'ont été réellement associés à ces discussions qui auront pourtant un impact considérable sur leur activité.<sup>4</sup>

- En France, La Convention Citoyenne pour le climat a proposé " d'éviter de pêcher les poissons dans leur milieu naturel" pour la remplacer par une aquaculture raisonnée<sup>5</sup>. L'aquaculture est pourtant une vieille lune qui a déjà montré ses limites.

- L'UICN prépare activement pour janvier 2021, à Marseille, son congrès qui sera largement consacré à la protection des océans par l'extension des Aires marines protégées sur 30% des océans, dont 10% en réserves intégrales. Tout cela trouvera sa traduction dans la Convention sur la biodiversité dans une valorisation des services écosystémiques : *"Les bénéfiques nets d'une protection allant jusqu'à 30% vont d'une estimation minimale de 490 milliards \$ et 150 000 emplois à temps plein dans la gestion des AMP à la plus optimiste de 920 milliards \$ et plus de 180 000 emplois vers 2050"*<sup>6</sup>. Une

---

<sup>1</sup>Appel à la Commission Européenne : une stratégie inclusive pour les océans est nécessaire pour garantir des communautés de pêche durables <https://peche-dev.org/spip.php?article276>

<sup>2</sup><https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/energies-marines/37737-la-commission-europeenne-vise-340-gw-dennergies-marines-en-2050>

<sup>3</sup> Alain LE SANN. Arrêter la pêche pour sauver les océans? [https://peche-dev.org/ecrire/?exec=article&id\\_article=250](https://peche-dev.org/ecrire/?exec=article&id_article=250)

<sup>4</sup>WFFP, WFF. Déclaration sur les Objectifs de Développement durable (ODD) et sur la conférence de l'ONU sur l'océan [https://peche-dev.org/ecrire/?exec=article&id\\_article=157](https://peche-dev.org/ecrire/?exec=article&id_article=157), voir également [https://peche-dev.org/ecrire/?exec=article&id\\_article=319](https://peche-dev.org/ecrire/?exec=article&id_article=319)

<sup>5</sup>Alain LE SANN. La Convention Citoyenne demande-t-elle la fin de la pêche? <https://peche-dev.org/spip.php?article309>

<sup>6</sup>UICN. Large-scale Marine Protected Areas, Guidelines. 2017

mise en réserve de 30% des océans est donc clairement envisagée. Il faut y ajouter que certains scientifiques demandent l'interdiction de la pêche dans les eaux internationales soit 60% des océans. Les représentants des pêcheurs ne sont pas associés à ces décisions.

- Depuis septembre de cette année, l'organisation Sea Shepherd harcèle les pêcheurs jour et nuit dans le Golfe de Gascogne dénonçant un "massacre de dauphins " en s'appuyant sur quelques vidéos de dauphins morts dans des filets. Ces images ont immédiatement entraîné une réaction du commissaire européen en charge de la pêche en réponse à la demande des ONG environnementalistes d'un arrêt de la pêche de 4 mois dans le Golfe de Gascogne. L'impact de ces images, non contextualisées, est ravageur car la société d'aujourd'hui n'accepte pas la mort des cétacés. Une seule photo de dauphins dans des filets dérivants pour le thon et une campagne de Greenpeace dans les années 1990 avaient rapidement entraîné une décision des Nations-Unies pour interdire l'usage des filets maillants dérivants ; une aberration pour tous les pêcheurs. Sea Shepherd se bat en réalité pour la fin de toute pêche et avec ces images, elle n'arrêtera pas de harceler les pêcheurs pour faire pression sur les élus qui se sentent incapables de résister du fait de l'émotion ressentie par le grand public. Déjà, après quelques semaines de harcèlement, des pêcheurs ont craqué, certains ont tenu des propos inexcusables tandis que quelques-uns, dans le pays bigouden, ont déjà décidé de mettre leur bateau en vente. Ils pressentent que la bataille de l'opinion est perdue et se sentent incompris par une société de plus en plus coupée des réalités de la pêche. Le public ignore que depuis longtemps, bien avant la campagne de Sea Shepherd, les pêcheurs cherchent des solutions au problème des prises accidentelles de dauphins et marsouins. C'est une recherche laborieuse avec des chercheurs sur des dispositifs d'éloignement, mais il restera toujours quelques captures qui suffiront à mobiliser en faveur d'un arrêt de la pêche. Il est inquiétant de voir la Commission Européenne s'empresse de réagir aux injonctions des ONG alors qu'elle sait parfaitement que ce problème fait partie depuis toujours des réalités de la pêche et que les dauphins ne sont nullement menacés comme espèce ; on estime leur nombre à 634 000 individus dans l'Atlantique NE. Comme les phoques, plus ils sont nombreux et plus la coexistence devient compliquée.

Comme Le Collectif Pêche & Développement, des géographes, des historiens, des économistes et des anthropologues, certaines ONG internationales et les forums mondiaux de pêcheurs artisans dénoncent ces dérives et ce mépris des pêcheurs.

On assiste en mer, avec la main-mise des ONG environnementalistes sur les AMP au même phénomène que dénonce l'historien Guillaume Blanc, dans son livre « Le colonialisme Vert » : l'accaparement des terres en Afrique, notamment par la mainmise des ONG environnementalistes sur les Parcs Nationaux, et qui donne prétexte à l'expulsion des peuples autochtones, considérés comme incapables de gérer leur écosystème. Pourtant, ces mises en réserves depuis plus d'un siècle n'ont pas suffi à résoudre la crise de la biodiversité à terre.

Ainsi en est-il de l'évolution du monde marin vers un « colonialisme Bleu » qui s'affiche sans vergogne, multipliant des AMP interdites à la pêche, pratique vivrière et éminemment durable de nombreux peuples océaniques, et qui, en Europe et ailleurs, n'associe que rarement les pêcheurs artisans aux décisions sur les océans, dont ils sont pourtant des gestionnaires séculaires.

### **Nos élus doivent réagir**

Face à cette accumulation de menaces pour l'existence même de la pêche, le Collectif Pêche et Développement demande aux élus de s'engager à :

- Reconnaître la capacité collective des pêcheurs à cogérer leurs ressources et à protéger l'environnement pour peu que soient reconnus leurs droits et responsabilités comme le montre la restauration du stock de langoustes rouge.

- Reconnaître la nécessité de pêcher pour nourrir la population avec des produits de qualité, importants pour la santé (oméga3) et à faible impact environnemental par rapport aux produits d'élevage.
- Associer les pêcheurs et leurs représentants, à tous les niveaux de décision du local au global.
- Reconnaître la spécificité de leur culture et la richesse de leurs savoirs, indispensables à la sauvegarde des océans.
- Témoigner de ces engagements à l'occasion de chaque Journée Mondiale des Pêcheurs en organisant dans toutes les collectivités concernées par la pêche et la conchyliculture (communes, départements, régions) un événement rappelant que les pêcheurs exercent dans des conditions difficiles une activité essentielle pour le bien de tous. Que l'Etat officialise enfin cette Journée, comme c'est le cas dans de nombreux pays du monde.

A ces conditions, il se trouvera toujours des hommes et des femmes prêts à s'investir dans ce métier passionnant et à se confronter aux risques de la mer. Ils pourront aussi s'engager à répondre aux attentes de la société et à poursuivre leurs engagements pour une pêche durable, en s'appuyant sur les directives volontaires de la FAO et sa charte de bonnes pratiques de pêche.

Le 21 Novembre 2020